SFN FO FPA

Bulletin d'Information n°39
CRE LIMOUSIN
21 décembre 2017

Les élus FO du CRE vous informent des principaux points abordés lors du dernier CRE Limousin qui s'est tenu à la DR le 21 décembre 2017 en Présence de Stéphane Cerveau Directeur Régional et Denis Gocel, DRH-DS.

La délégation Force Ouvrière a débuté le CRE par la lecture d'une déclaration :

Les élus FO réunis en préparatoire le 19-12-17 ont pris connaissance du dossier remis par la Direction.
De mémoire d'élus, il y a bien longtemps que son contenu était si pauvre. Des questions sont soit :
- sans document avec réponse orale,
- sans document car considérée comme déjà traitée par la Direction,
- réponse approximative (question 9 et question 16).
Cette posture de la Direction traduit, à notre avis, le peu de considération à l'encontre des instances représentatives du personnel.
Pour faire court, les réunions de CRE sont obligatoires mais la Direction semble peu enclin à y participer activement.
Pourtant des points importants sont abordés :

- *La mise en place du groupe CEC mobile, la consultation du CCE n'avait pas été faites mais la Direction régionale considère que la question est « déjà traitée »... Quid des 4 formateurs concernés ? Apparemment, cela ne nécessite pas de point de situation de la part de la Direction,*
- *Situation de Conseil en Formation, la Direction considère que « la question a été traitée ». Pour autant, les problèmes ne sont toujours pas résolus ! Il est certes, plus facile pour la Direction, de dire que la question a déjà été vue. Cela lui évite d'affronter les dysfonctionnements du service pourtant dénoncés depuis plusieurs mois,*
- *Questions sur la vérification des compétences des nouveaux formateurs embauchés. Réponse de la Direction : « Lorsque nous passons commande auprès des agences d'intérim, il est généralement communiqué les fiches de poste et nous donnons également les préconisations concernant les compétences et expériences souhaitées, comme pour tout recrutement ».*
  Réponse surprenante, puisqu'au-delà de relever que les fiches de postes sont « généralement communiqué » sous-entendu pas toujours….la Direction indique qu'elle donne des préconisations mais qu'elle ne les contrôle pas lorsque le recrutement va être finalisé….
- *Question sur la régularisation de la subvention ASC 2016 : Au-delà de donner des informations sur la subvention 2017 (qui n'est pas la question), la Direction donne comme seule explication : « nous n'avons toujours pas d'information »…Un peu léger comme réponse d'autant que la question a été posée à plusieurs reprises. Il s'agit d'argent dû aux salariés de la région. La réponse n'est donc pas satisfaisante une fois de plus !*
- *Et sur 14 questions, 3 seront traitées oralement pendant la réunion.*

Au total, sur 14 questions posées à la Direction, 7 ne sont pas traitées, voire pire, évincées.
Les élus FO ne peuvent tolérer plus longtemps une telle légèreté de la part de la Direction.
Sous couvert, d'une volonté affichée lors de son arrivée, le Directeur Régional avait déclaré qu'il souhaitait des relations sociales dans le respect et la transparence, il s'avère que nous nous trouvons actuellement dans des relations type : « circulez, y a rien à voir ! »…
Fin de déclaration

Le DR et le DRH vont essayer de justifier le fait que lorsque des documents sont distribués et que des échanges ont eu lieu, ils considèrent la question comme « traitée ». Pour les élus, à contrario, des informations, parfois partielles, sont données à l'instant T mais en aucun cas des réponses finalisées, d'autant que des dossiers évoluent tous les mois.
La direction reconnait que le terme « déjà traité » est mal choisi.

Q1- Approbation des PV des CRE du 27 septembre et du 19 octobre 2017.
Le PV du 27 septembre est adopté, celui d'Octobre reporté.

Q2- Présentation de l'organisation du service RH Nouvelle Aquitaine et déclinaison Limousine.

Dans un souci d'harmonisation régionale, le travail au sein de l'équipe RH a été réparti entre les actrices régionales (équipe exclusivement féminine) :
Frédérique DEBUIRE gère le « bien-être au travail » - Aurore GOMEZ, les départs (retraite, inaptitudes, démissions) – Christiane GAUDY, les relations sociales (IRP, CRE des 3 territoires) - Sylvie SABATHE (33) les formations - Carole SOUCHAUD (86) les recrutements – Elisabeth BARRAQUE (86) l'administration du personnel – Olivia LEROY (33) Contrôle de gestion sociale – Marie-José RECAPE (33) les mobilités, accompagnement et les évaluations.
Les équipes de direction continueront à être les interlocutrices privilégiés des salariés dans les centres. Un travail sera mené début 2018 pour affiner les fonctions des « relais RH » dans les centres.

Pour SFN FO FPA la proximité d'un relais RH dans chaque centre est indispensable ; et, si une harmonisation et un « discours » commun est nécessaire, il faut également veiller à ce que chaque salarié continue à avoir les informations dont il a besoin au quotidien.

Q3- Orientations stratégiques de politique de formation.
Les orientations du National seront déclinées en régions sans grande modification ; sauf d'éventuelles ajustements pour « coller » à de nouveaux appels d'offres ; le plan de formation régional sera connu …début 2018.
Les formations accordées seront dispensées en priorité à l'interne (AFPA).
Le DRH nous fait part du développement de l'institut du management qui forme les futurs Managers de formation, et devrait organiser une première formation de MSMG en 2018.
Le DRH nous informe qu'un document informatif devrait être distribué aux salariés quant aux démarches à effectuer pour partir en formation.

Pour SFN FO FPA, suite aux explications du DRH il semble que les refus, s'ils sont argumentés restent des refus…il manque une case dans les démarches à suivre qui pourraient s'intituler : « s'adresser aux représentants du personnel et aux organisations syndicales en cas de difficultés » !!

Par ailleurs, les élus SFN FO FPA insistent sur la nécessité de mener les entretiens individuels dans les temps pour permettre aux salariés de bien identifier et exposer leurs besoins en formation.

Q4- Point de situation RH suite à la perte des lots tertiaire et hôtellerie restauration. Plusieurs personnes, comme nous vous l'expliquions, sont impactées par la perte de lots de l'appel d'offre du Conseil Régional.

Pour Brive, la formation Responsable Etablissement Touristique - RET (1 CDI) sera opérationnelle sur Métis courant 2018 ; un travail est organisé en concertation avec les centres de Rochefort/mer et Bayonne ainsi que pour les publics DOM.

La salariée CDI sur réception-hôtellerie, est polyvalente et sera repositionnée sur des modules variés (Cléa : remise à niveau, Tosa : positionnement bureautique etc .)

Pour Limoges, 5 salariés en CDI sont impactés (2 en comptabilité ; 3 en secrétariat). Pour les 2 salariés en comptabilité, même si du marché privé est envisageable, il est quand même signalé par la délégation FO qu'un des marché privé peut-être fragilisé. Pour les 3 salariés en secrétariat (SAMS, AD, SC), même si la formation SAMS peut drainer du marché privé, il y a de grandes interrogations quant aux possibilités de conquête de marché privé en bureautique…

Pour Guéret, pour les 2 CDI impactés, un départ de l'AFPA est acté; une autre salariée est en mobilité professionnelle et/ou géographique.

Si les élus SFN FO FPA ne doutent pas du travail RH de terrain effectué, ils relèvent néanmoins que les situations sont loin d'être solutionnées. Ils restent, également, vigilants quant aux conditions dans lesquelles les modifications de poste sont proposées et organisées. Ces changements ne sont, en effet, jamais anodins.

Q5- Suivi et gestion de l'activité des GRN en sous ou sur activité.

Q6- Appel d'offre complémentaire : Ou en est-on ?

Ces deux questions sont liées et donc traitées conjointement :

L'appel d'offre complémentaire 2017 n'est toujours pas paru pour des raisons…inconnues.

Par contre, des bons de commandes complémentaires ont été passés pour cette fin d'année (643 783€): secteur transport Corrèze (lot 21) ; logistique Corrèze (lot 23) et transport Haute-Vienne et Creuse (lot 22)(avec l'AFTRAL).

Après une activité en forte baisse en fin d'année, ce sont maintenant pléthore d'HTS qu'il faut réaliser …

Ces phénomènes d'arrêt/reprise d'activité (stop and go) génèrent de vraies difficultés sur le terrain en terme de gestion et de moyens. Le DR explique comment est gérée la production. Mais la délégation FO reste perplexe quant aux méthodes mises en place qui ne rassurent pas sur la façon dont est gérée la production

Pour SFN FO FPA il est évident que ces politiques d'Appel d'Offres, de bons de commandes et de « stop and go » favorisent les emplois précaires : dernier signe de la précarisation des emplois à l'AFPA : les salariés en CDI intérim sont arrivés…

Q7-Prix de revient des GRN et formations. Pour le Directeur Régional, ces données ne sont pas disponibles en l'état, les tableaux de gestion n'étant pas adaptés.

…On doute … !

Q8- Mise en place des TP mobiles et gestion RH (rattachement des formateurs aux itinérants). Cacophonie dans les documents … ?

Ce dossier a été porté par les élus Force Ouvrière au CCE des 13 et 14 décembre ; le CCE sera consulté en janvier 2018 à ce sujet. Pour autant, la délégation FO dénonce le déroulé du processus, puisque le CRE a été informé avant même que le CCE ne soit consulté ! Les élus FO relève, une fois de plus, que le passage aux itinérants pour les collègues d'Egletons, n'est pas justifié puisqu'il y a de l'activité sur site…et qu'en plus, le passage aux itinérants ajoute un surcoût pour l'AFPA….

Voir Question 12 du mois de novembre 2017

Q9- Critères de recrutement des personnels formateurs en intérim :

De plus en plus de formateurs sont pris en missions d'intérim et il est nécessaire de se questionner sur les profils recrutés notamment au vu des compétences de formateurs. Le Directeur Régional nous assure qu'il s'agit bien de recrutement de formateurs par les « agences d'intérim » et non de professionnels. Il précise aussi que souvent les centres AFPA trouvent eux-mêmes les profils formateurs CDI intérim…
Par ailleurs, le DRH nous indique que le DFA, pour ces salariés, serait financé par l'agence d'intérim.

Pour SFN FO FPA qui a toujours combattu, est-il nécessaire de le rappeler, la précarisation des emplois ; Ces recrutements tiennent-ils vraiment compte des compétences « formateur » de professionnels au demeurant confirmés ? Rappelons qu'un bon professionnel n'est pas nécessairement un bon formateur…

Pour SFN FO FPA l'urgence de production va forcément engendrer des dérapages, et ce sera la qualité des prestations AFPA et sa notoriété qui seront mises en cause.

Voir déclaration.

Q10 – Conseil en formation : point sur la situation en termes de fonctionnement, organisation et prévisions 2018.

Les uns reprennent le travail, d'autres sont en arrêt maladie…le turn-over continue malgré l'intégration de trois Chargés de recrutement intérimaires en région. La délégation FO informe le DR qu'une surcharge de travail est également annoncée avec le changement des fiches « CERISE » (prescriptions) qui vont être, à priori, manuscrites et nécessiter un enregistrement manuel de la part de l'équipe Conseil en Formation et une surcharge de travail.

Pour SFN FO FPA la situation n'est toujours pas stabilisée. Une Assistante Sourcing quitte CF, une salariée est en mi-temps thérapeutique, 1 intérimaire est à temps partiel…..Les organisations ne sont pas encore stabilisées.

La délégation rappelle l'importance de ce service qui permet « l'approvisionnement » du dispositif !

Voir déclaration

Q11- Fusion des restaurants de Babylone et Romanet : point sur le dossier.

Le Directeur Régional confirme que des travaux de mise en conformités doivent être effectués avant que ne soient testées d'éventuelles organisations.

Q12- Convention Hébergement/restauration. Suite : Les rencontres ont bien eu lieu avec le Conseil Régional ; la budgétisation est en cours et la convention devrait être votée prochainement.

Q13- Prestation Acticall : Bilan Limousin ; poursuite de la prestation.

L'activité de SATEL, prestataire qui commercialise les offres courtes, va être intégrée à l'activité d'Acticall.
Acticall aurait reçu en novembre …395 appels pour la région Limousin, ce qui semble bien peu. Cela fait 18 appels par jour…soit en moyenne 3.6 appels par jour et par centre ; mais le détail révèle de nombreuses « demandes d'information générale »…quel pourcentage se concrétise réellement par une entrée en formation… ??
Quel est le coût de cette prestation ? Nous n'avons aucune donnée à ce jour permettant une analyse plus fine.

Pour SFN FO FPA les données du Limousin pourraient paraître humoristiques si elles n'étaient pas aussi lourdes de conséquences sur la survie de nos formations !! Les élus s'interrogent sur la rentabilité de cette prestation…

Q14- Bilan des entretiens annuels.

70% des entretiens annuels ont été réalisés pour 2017. Par contre, seulement 13% des entretiens de développement ont été menés. Cela amène à une organisation simplifiée pour 2018 avec un entretien annuel unique, intégrant l'aspect « développement ».

Q15- Point sur Congés sans solde et congés sabbatiques.

Pas de nouvelle demande en 2017.

FO demande des précisions sur les demandes antérieures en cours. La Direction n'a pas l'information.

Q16 – Régularisation de la subvention 2016 des ASC.

Toujours pas d'information concernant ce reliquat de subvention qui n'a toujours pas été versé fin décembre 2017.

Voir déclaration.

Q17- planning prévisionnels des CRE Limousin :

Le prochain CRE se tiendra :

Le 18 janvier 2018 à Brive.

Q18- Informations complémentaires du Président : Transfert du personnel sur les filiales.

Le transfert des personnels vers les filiales devient effectif avec la ratification des traités d'apports et la finalisation du budget 2018.

Pour la Nouvelle Aquitaine, ce sont 57 personnes qui vont être transférées sur les filiales :

Filiale « Accès à l'emploi » : 26 CDI, 2 CDD et 6 personnes non transférées*. Soit 34 personnes.

Filiale « Entreprise » : 19 CDI, 2 CDD et 2 personnes non transférées* soit 23 personnes.

*concerne des salariés avec mandat IRP (DP, élus CRE, élus CCE etc) qui seront transférés ultérieurement sur accord de l'inspecteur du travail ou en fin de mandat.

Ces transferts arrivent en fin d'année ; les personnes concernées ont été prévenues par mails. Quelle considération pour les salariés ! D'autant plus surprenant que dans le même temps, la Direction Générale entame un travail sur un accord RPS…

Pour SFN FO FPA c'est l'AFPA qui explose en 3 morceaux et l'Unité Economique et Sociale (UES) risque d'être un barrage bien fragile le jour où l'AFPA décidera de se débarrasser de ses filiales « devenues » peu rentables (et du personnel associé)…mais nous sommes négatifs et plombons l'ambiance ! Excusez-nous !… nous en reparlerons pourtant le jour venu !

Voir déclaration.

Q19- Questions diverses.

- Sont abordées les incohérences de récupérations pour les congés de la semaine du 8 mai 2018.
- Une note a été diffusée concernant la prolongation du « bonus 2 mois » pour les salariés partant en retraite ; Toutefois les dates de l'accord signé en juillet 2015 pour 3 ans ne justifient pas une telle décision. On aimerait comprendre …

Les élus Force Ouvrière espèrent que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux de réussite pour 2018 !

Pour plus d'informations n'hésitez pas à questionner vos élues et élus !

Les élus FORCE OUVRIERE
Françoise BOICHUT- Françoise COLLET - Mireille DEJOUHET - José DE-SOUSA - Olivier NOUAILHAGUET - Laurence STIEN
Représentant Syndical Sebastien MAURANGE (Egletons)
Consultez notre site www.fo-afpa.fr
Mail :fo.afpalimousin@gmail.com